

Type d'intervention Interpellation (art. 34 RCG)

1<sup>er</sup> signataire Clivaz Cherryl

*Signatures des cosignataires*

Cosignataires

*Signature du Chef(fe) de groupe*

Dépôt au nom d'un groupe

Dépôt au nom d'une commission

*Signature du Président*

---

## Titre

### **MobiChablais Dépôts bus et atelier**

#### **Texte de l'intervention**

Le Conseil Communal (législatif) aiglon a accepté en séance plénière du 2 octobre 2025 le préavis municipal autorisant la Municipalité à accorder un DDP de 30 ans et un droit d'emption de 10 ans pour la parcelle no 1208 située au lieu-dit « Les Iles ».

A relever que cette parcelle est actuellement classée en zone de danger sur la carte du Rhône et que lors de la crue de fin juin 2024, la zone industrielle aiglonne a fait l'objet d'une évacuation préventive.

Le Copil MobiChablais envisage la création de 2 dépôts pour les bus, l'un à Monthey et l'autre à Aigle, ainsi que la construction d'un atelier, d'où la mise à disposition de cette parcelle.

#### **Conclusion**

Les 2 dépôts et l'atelier serviront uniquement pour les bus MobiChablais ou aussi pour les autres bus étant donné que TPC exploite d'autres lignes en dehors de celles de MobiChablais ?

Le coût de construction des 2 dépôts et de l'atelier a-t-il été estimé et cas échéant à combien se monte-t-il ?

Le canton de Vaud participe à hauteur de 50 % au financement des investissements selon le budget et les comptes de MobiChablais. Sera-ce aussi le cas pour ces investissements ?

D'autres subventions peuvent-elles être versées ?

Quand est envisagée la mise à l'enquête publique pour ces projets ?

L'engagement de personnel supplémentaire est-il nécessaire à la suite de ces constructions ?

Collombey-Muraz, le 16 novembre 2025

1<sup>er</sup> signataire :

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive letter 'E' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.